



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 18 février 2025

Déplacement de madame Patricia Miralles dans les Pyrénées-Orientales pour une réception du monde combattant départemental le 20 février, puis un temps de recueillement avec les familles au cimetière harki du camp Joffre de Rivesaltes, le 21 février

- Le vendredi 21 février, Patricia Miralles ira à Rivesaltes. Dans un premier temps elle échangera en mairie de Rivesaltes puis se rendra au cimetière harki du camp Joffre pour un temps de recueillement.

Dans le cadre des travaux de recherche sur l'histoire des harkis, des fouilles ont été menées en novembre 2024 afin d'identifier l'emplacement du cimetière harki de Rivesaltes. Ces investigations ont permis de localiser avec certitude l'emplacement.

En présence de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, une visite officielle sera organisée afin de présenter, aux familles, les résultats des recherches et les actions engagées pour poursuivre ce travail de mémoire. Cette visite s'inscrit dans la politique de reconnaissance et de transmission de l'histoire des harkis.

Programme du vendredi 21 février

Séquence 1 : Réunion en mairie de Rivesaltes

10h00 : Arrivée de la ministre déléguée à la mairie de Rivesaltes

Accueil républicain

Allocution de M. Abderahmen Moumen, chercheur associé au Centre de Recherches

Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes (CRHiSM)

Présentation des fouilles conduites par les archéologues aux familles de harkis

Allocution de M. André Bascou, maire de Rivesaltes

Mot de conclusion de Mme Patricia Miralles

11h20 : Micro-tendu

Déplacement de la délégation ministérielle et des familles sur le lieu du cimetière et des fouilles

Séquence 2 : Visite du cimetière Harki du camp Joffre de Rivesaltes

Séquence fermée à la presse

11h40 : Présentation in situ par les archéologues des fouilles conduites sur le cimetière harki

12h40 : Fin de la séquence

Les demandes d'accréditations médias pour les séquences du 21 février sont à adresser à la préfecture des Pyrénées-Orientales à l'adresse suivante :

pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr

Contact médias :
Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD**
Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15